

Profil du secteur de l'énergie

UNIFOR DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Unifor est le premier syndicat canadien du secteur de l'énergie, représentant 15 000 membres travaillant dans l'extraction pétrolière et gazière, la distribution de gaz naturel, les carburants renouvelables, les pipelines, les services publics d'électricité, l'énergie nucléaire et les raffineries de pétrole. Plus de la moitié des membres d'Unifor dans le secteur de l'énergie travaillent dans la région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba), tandis qu'un peu plus du quart travaillent en Ontario.

La Colombie Britannique, le Québec, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve et Labrador représentent ensemble environ un cinquième des membres d'Unifor dans le secteur de l'énergie.

Le taux moyen de syndicalisation dans l'ensemble du secteur de l'énergie s'approche des 40 %, bien que cette moyenne soit faussée par un taux de syndicalisation de 70 % dans le secteur des services publics, où Unifor représente des travailleuses et travailleurs à SaskPower, à Manitoba Hydro, à Transalta, à CANDU Ltd. et à EnWave. Dans le secteur de la production pétrolière et gazière, le taux de syndicalisation est plus près de 20 %, bien qu'Unifor représente environ 70 % de ces travailleuses et travailleurs syndiqués.

Principaux employeurs	Nombre approximatif de membres
Suncor Energy	4 000
Enbridge	1 400
SaskEnergy/TransGas	900
SaskPower	615
Raffinerie Co-op	700

Faits et chiffres du secteur

EXTRANTS

PIB sectoriel	129,8 G\$
Part du PIB canadien	6,6 %

COMMERCE

Exportations	189,6 G\$
Importations	47,2 G\$
Balance commerciale	+142,4 G\$

EMPLOI

Emploi total	192 500
Évolution sur 10 ans	+1,3 %
Pourcentage des effectifs à temps partiel	1,4 %
Salaire horaire moyen	66,38 \$/h
Évolution sur 10 ans du salaire réel	-9,5 %
Moyenne des heures travaillées par semaine	37,6

ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre (2022)	276 122 kt
Évolution depuis 2012	-12,5 %
Part des émissions totales de l'industrie canadienne	43,7 %

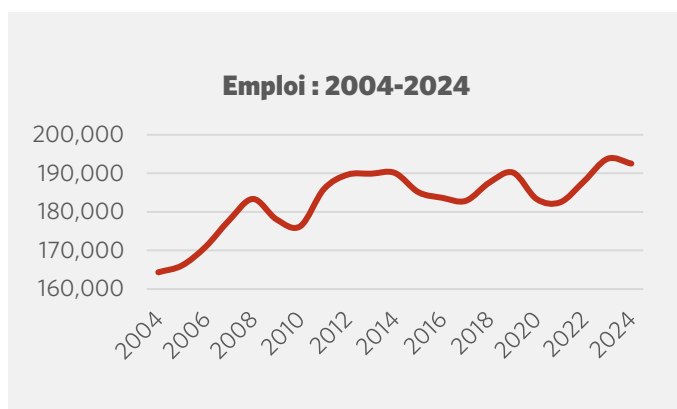
MAIN-D'ŒUVRE

Taux de syndicalisation	39,8 %
Membres d'Unifor dans le secteur	15 000
Part du total des membres d'Unifor	4,7 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	137

Source : Statistique Canada, Service de recherche d'Unifor. Les données se rapportent à 2024, sauf indication contraire.

SITUATION ACTUELLE

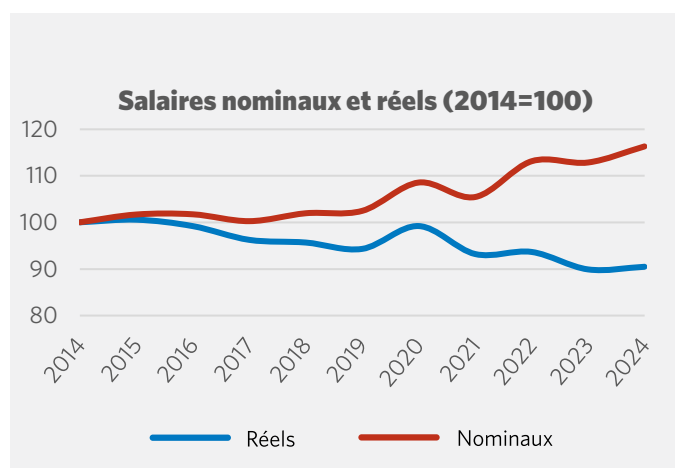
Le secteur énergétique canadien emploie 192 500 travailleuses et travailleurs et contribue 6,6 % au produit intérieur brut (PIB), plaçant le Canada au sixième rang des producteurs mondiaux d'énergie. En 2024, les exportations d'énergie ont atteint près de 190 milliards de dollars, soit environ 4 % de la production mondiale d'énergie, et étaient destinées à 123 pays.



La production énergétique canadienne comprend le pétrole, le gaz naturel, l'hydroélectricité, le charbon, l'énergie nucléaire, l'électricité renouvelable et les biocarburants. Les combustibles fossiles constituent la plus grande part de la production énergétique du Canada à 77 %, suivis de l'énergie nucléaire à 8 %. Le Canada exporte la quasi-totalité de son énergie vers les États-Unis (97 % de son pétrole, 99 % de son gaz naturel et 100 % de son électricité), tout en subventionnant le marché américain puisque l'énergie canadienne est vendue à un prix inférieur à celui du pétrole et du gaz américains.

Le Canada est le deuxième exportateur d'uranium en importance au monde, ce qui représente 15 % de la production mondiale d'uranium, tout en produisant 3 % de l'énergie nucléaire mondiale. La production nationale d'uranium, évaluée à 1,1 milliard de dollars, provient des mines de la Saskatchewan,

dont 80 % est destinée à l'exportation. Les réacteurs CANDU, conçus par le Canada, sont utilisés dans 19 centrales nucléaires au pays et dans 9 autres à l'étranger. Unifor est présent dans le secteur de l'énergie nucléaire, représentant notamment des ingénieurs, des mineurs d'uranium et des fabricants de composants de précision pour le combustible et les réacteurs.



Unifor a réagi à la menace tarifaire américaine en appelant le gouvernement et les employeurs à accroître leurs investissements dans les produits énergétiques à valeur ajoutée « fabriqués au Canada », à affirmer la souveraineté du Canada en matière de recherche et de réglementation dans le secteur de l'énergie, et à limiter l'approvisionnement en vue de l'expansion de l'énergie nucléaire à la technologie CANDU développée et détenue par des intérêts canadiens. Les tarifs douaniers et les subventions des États-Unis pour leur propre production entraînent une réduction de la capacité concurrentielle du Canada quant à la production de biocarburants. La réglementation canadienne en matière d'émissions et le soutien à l'investissement dans les carburants renouvelables ne suivent pas les changements importants de la politique économique et environnementale à l'échelle mondiale, mettant en péril une partie de la chaîne d'approvisionnement énergétique du Canada.

ALLER DE L'AVANT : DÉVELOPPER LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le Canada doit veiller à ce que le transport de l'énergie, des produits énergétiques et de l'électricité à destination et en provenance des centres de productions à valeur ajoutée, notamment les raffineries, les usines de produits chimiques, les fabricants de plastiques, les installations d'utilisation intermédiaire et les sites de stockage, soit durable, sûr et sécuritaire. Pour ce faire, le gouvernement doit collaborer avec les syndicats, les acteurs de l'industrie et les instituts de recherche afin d'élaborer une stratégie industrielle globale pour le secteur de l'énergie.

Le Canada devrait réitérer sa souveraineté réglementaire sur l'énergie et les produits énergétiques qui servent d'intrants à la production nationale en aval. Les pratiques d'approvisionnement doivent favoriser le maintien et la croissance de la production industrielle canadienne, des chaînes d'approvisionnement et de l'approvisionnement en énergie nucléaire et en isotopes afin de renforcer la sécurité énergétique du Canada et de maximiser les avantages économiques. Les gouvernements peuvent appliquer les règles sur le contenu canadien pour aider l'incubation d'industries d'avenir, comme les biocarburants nationaux, afin de stimuler la production énergétique en aval et la croissance de l'emploi.

Il sera essentiel de poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de réglementations sur les émissions, en particulier celles que produit le méthane. Il est crucial de traiter les émissions comme des risques potentiels pour la production et les exportations canadiennes puisqu'elles peuvent constituer des obstacles non tarifaires au commerce. Une stratégie industrielle efficace doit également inclure des investissements dans la recherche axée sur la production durable. Il

est nécessaire de financer les instituts de recherche nationaux du Canada afin de soutenir la réduction des émissions dans le secteur de l'énergie et des produits énergétiques.

Recommandations pour développer le secteur

- Il faut réduire la grande dépendance du Canada à l'égard des intrants importés dans les secteurs de l'extraction pétrolière et gazière, des biocarburants durables et de l'électricité.
- Afin de remédier aux vulnérabilités en matière de sécurité nationale liées au transport de l'énergie par pipeline, chemin de fer et camion passant par les États-Unis, le gouvernement canadien devrait investir dans le développement d'options de transport intérieur pour les produits énergétiques.
- La diversification des infrastructures de transport interprovincial est essentielle pour réduire les distances et les obstacles géographiques qui entravent le transport de l'énergie entre l'est, l'ouest et le nord du pays. La sécurité énergétique passe également par l'intégration des produits énergétiques canadiens aux programmes industriels et aux communautés à l'échelle nationale.